

Août 2015

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (3) : LE SECOND TOUR

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Jérôme FOURQUET
Sylvain MANTERNACH

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

www.fondapol.org

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (3) : LE SECOND TOUR

Jérôme FOURQUET
Sylvain MANTERNACH

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note dans le cadre de
ses travaux sur les *valeurs*.

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.

Le site www.fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. Sa nouvelle plateforme « Data.fondapol » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

Par ailleurs, notre média « Trop Libre » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « Trop Libre » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique » (anciennement « Politique 2.0 »).

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

RÉSUMÉ

À l'occasion du second tour des élections départementales qui s'est tenu le 29 mars 2015, cette note décrypte les résultats du vote pour en déterminer les principaux enseignements. Elle revient ainsi sur la fissuration du « plafond de verre » limitant les résultats du Front national et en précise les ressorts sociaux et politiques. Les auteurs mettent ensuite au jour un « effet domino » dans le vote des électeurs entre les résultats des dernières élections municipales et ce vote départemental, et ils détaillent les contours géographiques de l'influence de l'ancrage territorial des candidats, dimension clé de ce scrutin. Dans ce cadre, ils analysent le phénomène qualifié d'« effet sortant », c'est-à-dire l'avantage détenu par les candidats sortants par rapport à leurs concurrents, dont l'ampleur est plus large que ce que l'on pourrait croire.

LISTE DES ABRÉVIATIONS DES PARTIS OU MOUVEMENTS POLITIQUES UTILISÉES DANS CETTE NOTE

CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions

DVD : divers droite

DVG : divers gauche

EELV : Europe Écologie-Les Verts

EXD : Extrême droite

EXG : Extrême gauche

FdG : Front de gauche

FN : Front national

Modem : Mouvement démocrate

PCF : Parti communiste français

PG : Parti de gauche

PRG : Parti radical de gauche

PS : Parti socialiste

UD : Union de la droite

UDI : Union des démocrates et indépendants

UG : Union de la gauche

UMP : Union pour un mouvement populaire. Depuis le 30 mai 2015, l'UMP a changé de nom et s'appelle désormais Les Républicains.

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (3) : LE SECOND TOUR

Jérôme FOURQUET

Directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprises de l'Ifop

Sylvain MANTERNACH

Géographe-cartographe, formé à l'Institut français de géopolitique

INTRODUCTION

Les 22 et 29 mars 2015, les Français ont été appelés aux urnes pour élire leurs conseillers départementaux. Suite à la loi du 17 mai 2013, ces derniers remplacent les conseillers généraux, tandis que les conseils généraux deviennent des conseils départementaux. En cette année 2015, l'ensemble des assemblées départementales ont été renouvelées et, dorénavant, elles le seront intégralement tous les six ans. La nouveauté réside dans ce renouvellement intégral (les conseils généraux étaient jusqu'ici renouvelés par moitié, ce qui avait pour conséquence d'atténuer les effets de bascule), mais aussi et surtout dans l'instauration d'un scrutin binominal et paritaire, puisqu'à partir de cette élection les électeurs devront désigner un binôme homme-femme au suffrage majoritaire à deux tours. Ce passage au scrutin binominal a imposé le redécoupage des cantons afin de diviser leur nombre par deux et de permettre un rééquilibrage démographique des cantons. Paris, la métropole de Lyon, la Guyane et la Martinique n'étaient pas concernés par ce scrutin.

Ce scrutin intermédiaire était très attendu après les revers enregistrés par la gauche aux élections municipales et européennes de 2014 et du fait de la dynamique du Front national observée depuis 2012. La présence de candidats du FN dans presque tous les cantons laissait augurer d'un résultat historique pour ce parti, mais le grand vainqueur de cette élection est finalement et incontestablement la droite. La stratégie de rassemblement de cette dernière a très bien fonctionné puisque, au lendemain de ces élections, elle a conquis 27 départements et n'en a perdu qu'un seul. À l'inverse, le grand perdant est la gauche qui perd 27 départements et n'en dirige plus que 30, victime d'une véritable vague bleue. Le FN, quant à lui, réalise un bon score et se maintient à un niveau élevé mais il ne poursuit pas sa dynamique et s'avère incapable, car trop isolé, de remporter un seul département.

La présente analyse se propose d'éclairer les principaux résultats de cette élection à partir de données d'enquêtes et d'une analyse de géographie électorale menée à différentes échelles.

A. LA DYNAMIQUE FRONTISTE ET LE PLAFOND DE VERRE

Présent dans 1 105 cantons au second tour, le Front national ne l'a emporté que dans 31 cantons¹, ce qui est assez peu, mais il convient de souligner que le parti lepéniste ne disposait pas d'alliés et qu'il devait de surcroît faire face au « front républicain », pratique qui ne s'applique que contre lui. Dans ces conditions, il était très difficile au FN de franchir le fameux « plafond de verre » et de l'emporter largement. Même si la moisson est modeste avec ces 31 cantons conquis, le FN a marqué des points et poursuivi son implantation locale. On notera par ailleurs que ses candidats atteignent entre 45 et 49,9 % dans 99 autres cantons, dont 28 où leur score se situe entre 48 et 49,99 %². Il s'en est donc fallu de peu pour que FN l'emporte dans près de 60 cantons et qu'il double ainsi son nombre de cantons remportés. Rappelons qu'aux cantonales de 2011, scrutin qui avait signé le retour du FN après les échecs enregistrés au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, la formation lepéniste n'avait remporté que 2 cantons sur les 400 où elle était qualifiée au second tour. Le FN se heurte donc encore à un plafond de verre, mais ce scrutin départemental marque néanmoins une nouvelle étape dans l'enracinement du parti et dans l'élargissement de son assise électorale.

1. Dont 4 dès le premier tour.

2. La liste de ces cantons figure en annexe.

1. LE FN A CONTINUÉ DE PROGRESSER EN DUEL MAIS MOINS FORTEMENT QUE PAR LE PASSÉ

Si, à l'aune du critère du nombre de cantons remportés au second tour, le succès du FN apparaît en demi-teinte, on constate à la lecture du tableau 1 qu'en configuration de duels, les candidats frontistes progressent dans l'entre-deux-tours alors même qu'ils partent d'un niveau déjà élevé au premier tour (plus de 30 %). Cela renseigne sur leur capacité à fidéliser leur électorat de premier tour, à mobiliser des abstentionnistes et à capter une partie des voix s'étant portées sur d'autres candidats au premier tour.

Comme lors d'autres scrutins, le score se tasse en revanche quelque peu dans les triangulaires, sous l'effet du vote utile, et nous aborderons ce point un peu plus loin.

Tableau 1 : Évolution entre les deux tours du score du FN aux départementales de 2015 dans les cantons où il pouvait se maintenir

Configuration de 2 ^e tour	1 ^{er} tour (en %)	2 ^e tour (en %)	Évolution
Triangulaires	29,3	27,2	- 2,1
Duels gauche-FN	32,1	41,6	+ 9,5
Duels droite-FN	31,2	36,6	+ 5,4

Ces chiffres montrent également une progression nettement plus importante dans les duels face à la gauche (+ 9,5 points) que dans ceux l'opposant à la droite (+ 5,4 points seulement). Ceci peut s'expliquer tout d'abord par l'ampleur du « front républicain » grâce auquel les candidats de droite ont bénéficié d'importants reports de la gauche, ce qui a freiné d'autant la dynamique frontiste dans les duels droite-FN. Ainsi, dans toute une série de cantons où avaient lieu des duels droite-FN, les candidats frontistes ont été soumis à un véritable « tir de barrage » au second tour. Ayant enregistré des scores flatteurs au premier tour et bien placés pour l'emporter, ils n'ont quasiment pas progressé au second tour quand, sous l'effet d'un puissant report des voix de gauche, les candidats de droite, pourtant souvent distancés au premier tour, voyaient eux leur score littéralement décoller, ce qui leur a permis de terrasser nettement leurs adversaires comme le montrent les quelques exemples du tableau 2.

Tableau 2 : Évolution entre les deux tours du score du FN et de la droite aux départementales de 2015 dans certains cantons soumis à des duels droite-FN

Cantons	Score de la gauche au 1 ^{er} tour (en %)	Score de la droite au 1 ^{er} tour (en %)	Score du FN au 1 ^{er} tour (en %)	Progression du FN entre les deux tours	Progression de la droite entre les deux tours	Score de la droite au 2 ^e tour (en %)
Douai (Nord)	32,3	32,8	34,8	+ 4,4	+ 28,0	60,8
La Verpillière (Isère)	32,1	30,1	37,8	+ 4,4	+ 27,8	57,9
Soissons-1 (Aisne)	28,9	29,0	42,1	+ 2,8	+ 26,1	55,1
Lorris (Loiret)	29,1	32,4	38,4	+ 4,2	+ 25,0	57,4
Soissons-2 (Aisne)	28,1	34,6	37,4	+ 3,9	+ 24,1	58,7
Claye-Souilly (Seine-et-Marne)	26,3	35,0	38,7	+ 2,2	+ 24,0	59,0
Nice-7 (Alpes-Maritimes)	27,9	33,7	38,4	+ 4,1	+ 23,8	57,5
Boulay-Moselle (Moselle)	24,6	33,4	42,0	+ 3,8	+ 21,4	54,8

La meilleure fortune des représentants frontistes dans les duels gauche-FN s'explique par des reports sur le FN plus significatifs en provenance de la droite, qui a moins pratiqué le « front républicain ». Les données d'enquête de l'Ifop donnent en effet les taux de reports suivants : en cas de duels gauche-FN, les électeurs UMP-UDI du premier tour ont voté à 34 % pour la gauche et à 13 % pour le FN, tandis que 53 % ont opté pour l'abstention ou le vote blanc³, alors que dans le cas de duels droite-FN, les électeurs PS du premier tour ont voté à 49 % pour la droite (soit un taux de « report républicain » de 15 points supérieur à celui constaté chez les électeurs de droite) et 4 % pour le FN (soit 9 points de moins que les reports en provenance de la droite dans la configuration de duels gauche-FN), et 56 % se sont abstenus ou ont voté blanc. Dans ce contexte, assez logiquement, les 27 victoires acquises par le FN au second tour l'ont été quasiment

3. Les reports de l'électorat de droite sur le FN avaient été beaucoup plus élevés dans le cadre de l'élection législative partielle dans la 4^e circonscription du Doubs qui avait eu lieu quelques semaines auparavant et qui avait été abondamment commentée du fait de la très forte progression du FN entre les deux tours. D'après les calculs de l'Ifop, un tiers des électeurs de droite du premier tour de cette circonscription avaient basculé sur le FN au second tour, soit un taux de report de 20 points supérieur à ce que nous avons mesuré en moyenne pour les départementales. Ce décalage explique sans doute en partie une dynamique frontiste moins forte qu'attendue face à la gauche au second tour. Les prises de position très hostiles au FN de différents leaders de l'UMP, dont Nicolas Sarkozy, dans la dernière ligne droite de la campagne ont vraisemblablement eu comme effet de limiter l'ampleur de ces reports.

toutes dans des situations de duels face à la gauche (20) et beaucoup plus marginalement face à la droite (3 cas : Villers-Cotterêts, Béziers-2 et Saint-Dizier-1⁴) ou en triangulaire (4 cas : Berre-l'Étang, Vitry-le-François, Saint-Mihiel et Lillers⁵). Le cas du Var est à ce propos des plus éloquents : sur les 22 cantons encore en jeu pour le second tour dans ce département, le FN a perdu ses 20 duels avec la droite mais a, en revanche, gagné dans les deux seuls cantons où il affrontait la gauche, à La Seyne-1 et à Garéoult.

Dans les deux configurations de duels, on observe par ailleurs que la capacité du FN à progresser entre les deux tours s'inscrit en nette baisse par rapport aux scrutins antérieurs. (voir tableau 3) Ainsi, face à la droite, le FN gagnait en général autour de 10 points, et même 16 points lors des dernières législatives, contre seulement 5 points cette année. La chute est en revanche quasi nulle dans les duels face à la gauche si on prend comme base de comparaison les cantonales de 2004 et celles de 2011, mais néanmoins réelle si l'on se réfère aux législatives de 2012.

Tableau 3 : La progression du FN entre les deux tours en cas de duel lors des différents scrutins

	Duels droite-FN			Duels gauche-FN		
	1 ^{er} tour (en %)	2 ^e tour (en %)	Progression	1 ^{er} tour (en %)	2 ^e tour (en %)	Progression
Législatives 1997	23,1	32,0	+ 8,9	23,8	37,4	+ 13,6
Cantonales 2004	20,5	30,5	+ 10,0	19,9	30,2	+ 10,3
Cantonales 2011	25,7	36,8	+ 11,1	24,3	35,2	+ 10,9
Législatives 2012	23,3	40,0	+ 16,7	23,0	39,2	+ 16,2
Législatives partielles 2013-2015*	24,8	39,8	+ 15	32,6	48,6	+ 16,0
Départementales 2015	31,2	36,5	+ 5,3	32,1	41,6	+ 9,5

* Pour les duels droite-FN : 2^e circonscription de l'Oise, 3^e circonscription du Lot-et-Garonne, 21^e circonscription du Nord, 3^e circonscription de l'Aube. Pour les duels gauche-FN : 4^e circonscription du Doubs.

Cette moindre progression dans l'entre-deux-tours s'explique-t-elle par l'existence de moindres réserves ? Cette hypothèse semble assez vraisemblable dans la mesure où, comme le montre le tableau 3, le niveau atteint par le FN cette année au premier tour est sensiblement supérieur à ce qu'il était historiquement. L'électorat frontiste se serait particulièrement mobilisé dès

4. On constate que deux de ces trois cantons remportés dans cette configuration difficile correspondent à des villes conquises par le FN ou avec le soutien du FN lors des dernières municipales.

5. Dans le canton de Corbie, dans la Somme, le binôme de droite s'est désisté tardivement et la triangulaire s'est donc transformée en un duel gauche-FN.

le premier tour, réduisant d'autant les réserves disponibles pour le second tour⁶.

Dans le cas des duels face à la droite, on peut penser par ailleurs que, sous l'effet de la montée largement médiatisée du FN ces derniers mois et du discours très offensif du Premier ministre appelant à y faire barrage, le « front républicain » a été plus pratiqué par l'électorat de gauche cette année.

2. EN TRIANGULAIRE, L'ÉVOLUTION DU SCORE DU FN ENTRE LES DEUX TOURS A DÉPENDU DE SON ORDRE D'ARRIVÉE AU PREMIER TOUR

Comme on l'a vu précédemment, la configuration en triangulaire est la moins favorable au FN, qui voit son score se tasser entre les deux tours en moyenne de 2,1 points dans les 254 cantons concernés. On observait déjà une tendance similaire lors des élections cantonales de 2004 (voir tableau 4, nous n'avons pas pu comparer avec d'autres scrutins plus récents car le nombre de triangulaires était trop réduit).

Tableau 4 : Évolution du score du FN aux cantonales de 2004 et 2015 dans les cantons où il pouvait se maintenir en triangulaire au second tour

Configuration de 2 ^e tour	1 ^{er} tour (en %)	2 ^e tour (en %)	Évolution
En 2004	20,4	18,7	- 1,7
En 2015	29,3	27,2	- 2,1

En 2004, le recul au second tour était également proche de 2 points, mais le niveau moyen atteint au premier tour était, comme pour les duels, beaucoup moins élevé (20,4 %) qu'aujourd'hui (29,3 %). Sous l'effet du vote utile, le FN voit donc toujours son score s'éroder dans les triangulaires, mais sa capacité de fidélisation devient plus importante puisqu'il perd en moyenne 2,1 points sur un score de 29,3 % au premier tour contre 1,7 point de perdu sur 20,4 % en 2004.

L'érosion du score du FN dans les triangulaires varie également selon la configuration issue du premier tour, et principalement selon sa position. Dans les 37 cantons où le parti frontiste est arrivé en tête des trois candidats qualifiés, il a vu son score rester stable au second tour (- 0,2 point). La baisse

6. Selon le sondage Jour du vote, réalisé par l'Ifop et Fiducial pour iTélé, *Paris-Match* et Sud Radio, à l'occasion du premier tour, 59 % des électeurs de Marine Le Pen de la présidentielle auraient participé au premier tour, contre « seulement » 50 % de l'ensemble des inscrits.

est un peu plus sensible dans les 96 cantons où le FN était arrivé second (- 1,5 point) et atteint 3,3 points en moyenne dans les 121 cantons où le FN n'était que troisième à l'issue du premier tour. Une partie de l'électorat frontiste adopte donc un comportement stratégique et arbitre au second tour entre maintenir son vote au FN si « cela vaut le coup » (c'est-à-dire si le FN est bien placé et a des chances de l'emporter) ou voter utile si le FN, arrivé troisième, a peu de probabilités de gagner. Cette attitude stratégique d'une frange de l'électorat frontiste s'illustre aussi dans le fait que dans les cantons où le FN s'est classé en seconde position, le recul entre les deux tours atteint 2 points dans le cas où c'est la droite qui est arrivée en tête au premier tour et seulement 0,8 point lorsque c'est la gauche.

Si l'évolution du score du FN varie en fonction des configurations de second tour, constate-t-on des disparités territoriales ? La comparaison de la variation du résultat du FN entre les deux tours entre ses bastions du quart nord-est et du littoral méditerranéen ne fait ressortir quasiment aucun écart (voir tableau 5). Tout se passe comme si les mouvements avaient été très homogènes sur l'ensemble du territoire.

Tableau 5 : Évolution du score du FN entre les deux tours des départementales selon les régions et les configurations

	Duels droite-FN (en points)	Duels gauche-FN (en points)	Triangulaires (en points)
Provence-Alpes-Côte d'Azur/Languedoc-Roussillon	+ 5,2	+ 9,5	- 0,7
Nord-Pas-de-Calais/Picardie/ Champagne-Ardenne/Haute-Normandie	+ 5,5	+ 8,6	- 1,1
Bretagne/Pays de la Loire/Basse-Normandie	+ 5,7	+ 8,4	- 2,2
Aquitaine/Midi-Pyrénées	+ 6,6	+ 9,9	- 2,4
Bassin parisien	+ 5	+ 10,4	- 2,5

On constate juste une progression un peu plus forte du FN face à la gauche dans le Sud que dans le Nord (+ 9,5 points contre + 8,6 points), ce qui semblerait indiquer de meilleurs reports de la droite sur le FN dans les départements méditerranéens, signe d'une porosité entre droite et FN un peu plus forte au Sud qu'au Nord. Cette porosité se manifeste également plus fortement dans le Bassin parisien (Île-de-France, Eure-et-Loir, Yonne, Loiret, Aube et Marne) et dans le Sud-Ouest, mais moins dans le Grand Ouest. Et, signe que l'implantation du FN demeure plus récente et plus fragile dans ses terres de mission, on observe que c'est sur la façade ouest et dans le Bassin parisien que le tassement au second tour dans le cadre de triangulaires est le plus marqué.

3. UN ENRACINEMENT DANS LES MILIEUX POPULAIRES

Les données d'enquête concernant le premier tour des élections départementales ont confirmé l'emprise frontiste sur les milieux populaires, avec 49 % parmi les ouvriers (parmi ceux étant allés voter) et 38 % auprès des employés, soit une moyenne de 43 % dans les catégories populaires, contre seulement 30 % pour l'ensemble des gauches et 24 % pour la droite et le centre. Cette progression dans ces milieux s'est manifestée de façon spectaculaire sur le plan géographique au second tour. Dans le Nord-Est, le FN atteint des niveaux sans précédent dans les terres industrielles, comme en Moselle, avec des scores de 45,3 % dans le canton de Hayange, 43 % dans celui de Freyming-Merlebach ou bien encore de 42 % dans celui de Stiring-Wendel. La poussée est encore plus forte dans le Pas-de-Calais, puisque le FN est parvenu à conquérir 6 cantons sur la gauche dans le cœur du bassin minier, avec notamment les deux cantons d'Hénin-Beaumont, celui de Harnes, bastion communiste, et celui de Lens, symbole de la culture et de l'histoire ouvrières de cette région s'il en est. Nous reviendrons un peu plus loin plus en détail sur la situation dans le bassin minier du Pas-de-Calais.

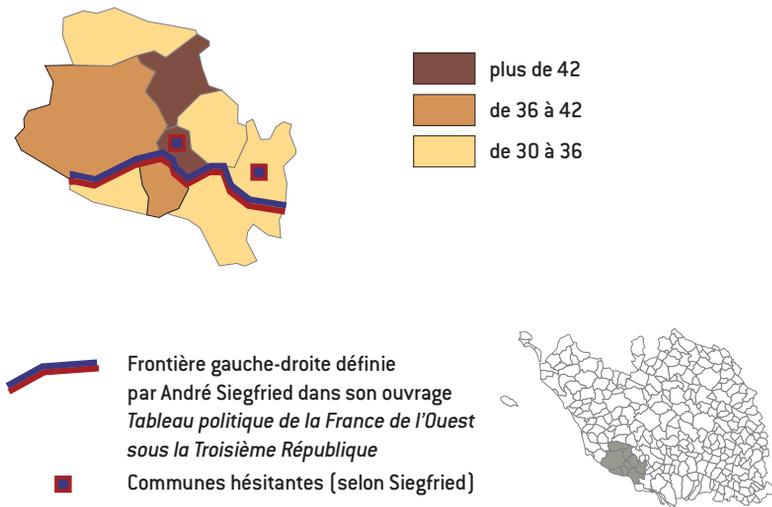
Mais, parallèlement à cette conquête des terres industrielles du Nord-Est, processus déjà bien engagé depuis plusieurs années, les élections départementales ont été marquées par une poussée sans précédent du FN dans les communes ouvrières de l'Ouest, notamment en Bretagne, jusqu'ici assez peu concernée. Des candidats frontistes ont ainsi atteint au second tour 27,1 % dans le canton de Lanester, 29,4 % dans celui de Brest-4, 31,7 % dans celui de Saint-Nazaire-2 ou 33 % dans celui de Lorient-1⁷. On retrouve le même phénomène dans le Massif central, autre région jusqu'alors peu exposée, avec des scores impressionnants dans les quartiers ouvriers de Clermont-Ferrand (34,5 % dans le canton de Clermont-1) et de Limoges (39,9 % dans celui de Limoges-4) ou bien encore dans d'autres villes de la façade Ouest, comme dans les quartiers populaires du Mans (36,3 % dans le canton du Mans-5) ou de Châtellerauld (36,7 % dans le canton de Châtellerauld-2).

Mais, sur cette large moitié ouest du pays, la poussée frontiste ne concerne pas que les cités industrielles ou portuaires. On enregistre en effet des résultats également très élevés dans les campagnes modestes de la Sarthe (36,4 % dans le canton d'Écommoy, 36,1 % dans celui de La Suze-sur-Sarthe ou bien encore 33,7 % dans celui du Lude) ou en Vendée. Dans ce dernier

⁷ Tous ces territoires sont caractérisés par la présence actuelle ou passée d'activités de constructions navales civiles ou militaires.

département, le canton de Talmont-Saint-Hilaire avait retenu l'attention d'André Siegfried. Dans son magistral *Tableau politique de la France de l'Ouest*⁸, il avait montré, en s'appuyant sur l'exemple de ce canton, en quoi la géologie, très contrastée sur ce petit territoire, avait conditionné le mode de culture mais aussi de peuplement (habitat groupé ou dispersé) et comment *in fine* ces conditions socio-économiques et culturelles avaient débouché sur des comportements électoraux très tranchés à quelques kilomètres d'écart. Le canton de Talmont-Saint-Hilaire est resté pendant des décennies coupé en deux avec, au nord, des communes au sol granitique acquises à la droite et, au sud, des communes au sol calcaire votant à gauche. La sociologie de ces communes, à l'époque essentiellement agricoles, a bien évidemment considérablement changé depuis, mais cette opposition gauche-droite a longtemps perduré. Or il est intéressant de constater que le vote frontiste au second tour (le FN s'étant qualifié dans ce canton) a fait fi de cette frontière historique, ce qui démontre la puissance de sa dynamique et son caractère tout terrain (voir carte 1).

Carte 1 : Score du binôme Front national au 2^e tour de l'élection départementale 2015 dans l'ancien canton de Talmont-Saint-Hilaire (en % des exprimés)



Un autre exemple de la forte plasticité du vote FN est donné par les scores de ce parti dans les territoires marqués par l’empreinte de la chasse et des chasseurs. Ainsi, sur le pourtour de l’estuaire de la Gironde, le FN a obtenu 41,6 % dans le canton de Marennes, situé en Charente-Maritime, et en Gironde il a atteint pas moins de 45 % dans le canton de Nord-Gironde et a surtout remporté le canton voisin, celui de Nord-Médoc, avec 50,5 % des voix. En dépit du fort ancrage local du binôme socialiste, composé de Bernard Guiraud, maire de Lesparre-Médoc, et de Michelle Saintout, maire de Saint-Estèphe (avec comme suppléant Alain Bouchon, maire de Grayan-et-l’Hôpital), le FN s’est imposé dans ce bastion du CPNT – Francis Magenties, conseiller général du canton de Lesparre (canton ayant été intégré dans ce nouveau canton) et qui ne se représentait pas cette année, était apparenté PS, après avoir été élu sous l’étiquette CPNT et avoir été l’un des seuls conseillers généraux de ce mouvement⁹. Au total, même dans la partie ouest de la France, c’est désormais l’ensemble des mondes populaires dans leur diversité qui penche progressivement vers le FN.

Cet ancrage dans les milieux populaires s’explique principalement par l’emprise idéologique et culturelle qu’y exerce le FN, mais aussi par une certaine proximité. Cela passe par ce qu’on a appelé avec Alain Mergier l’« empathie de point de vue¹⁰ », et cette dimension est très importante puisque le fait que « le FN soit le seul parti qui se soucie des gens comme vous » est, avec 30 % de citations, la quatrième motivation la plus évoquée, à égalité avec l’adhésion aux solutions sur l’immigration et l’intégration (33 %), par les électeurs frontistes pour les élections départementales. Mais cette proximité passe aussi par la capacité du FN à présenter des candidats issus des catégories populaires, ce que ne parviennent plus à faire les autres formations politiques, comme nous l’avons vu précédemment.

Une part très importante des milieux populaires se tourne désormais vers le FN qui a su, de surcroît, cultiver dans le discours et dans le choix de ses candidats une empathie de point de vue avec ces catégories. C’est assurément une force, car les ouvriers et employés représentent encore 45 % des actifs. Ce socle ainsi constitué s’est affermi idéologiquement et s’exprime électoralement avec plus ou moins d’intensité selon la nature des scrutins. Il y a en effet, selon nous, une distinction à opérer entre le score obtenu dans les urnes et l’audience acquise dans la société. Cette influence est certes réelle, mais elle constitue un potentiel électoral qui ne se traduit pas toujours pleinement dans le scrutin, comme on l’a vraisemblablement vu lors des

9. Les scores du FN au second tour sont également impressionnants dans d’autres fiefs historiques de CPNT. On citera par exemple les 42,2 % obtenus dans le canton de Trévières (zone correspondant à la baie d’Isigny, dans le Calvados) ou bien encore dans la baie de Somme, avec 41,3 % dans le canton de Friville-Escarbotin et 43,7 % dans celui de Rue.

10. Voir Jérôme Fourquet et Alain Mergier, *Janvier 2015 : le catalyseur*, Fondation Jean-Jaurès, mai 2015.

élections départementales du fait de l'abstention d'une partie de l'électorat frontiste. Toute une frange des milieux populaires est aujourd'hui proche du FN mais oscille entre la résignation (et donc l'abstention) et le vote pour le FN qui, pour reprendre l'expression de Céline Braconnier, « redonne du sens au vote » mais parvient à le faire surtout lors d'élections à forts enjeux, comme lors de l'élection présidentielle. Ainsi, selon une enquête menée à l'occasion des départementales¹¹, on constatait que l'item « parce que ces élections ne changeront rien à votre situation », qui arrivait en tête des raisons invoquées par les personnes comptant s'abstenir, était encore bien plus cité par les électeurs de Marine Le Pen de 2012 comptant s'abstenir : 54 % de citations, contre 38 % pour la moyenne des abstentionnistes.

B. UN EFFET DOMINO

Bien qu'il s'agisse d'un scrutin local, la large victoire de la droite et du centre aux élections départementales a été analysée comme la résultante d'un puissant vote sanction contre la politique menée par François Hollande. La dimension nationale de ce scrutin a certes été déterminante, comme dans toute élection intermédiaire, mais on peut aussi se demander si, localement, la défaite de la gauche n'a pas été encore amplifiée par un effet domino consécutif à la perte de nombreuses mairies il y a un an.

1. À LA SUITE DES MUNICIPALES, UN EFFET DOMINO FAVORABLE À LA DROITE

Quand on analyse les résultats commune par commune, on constate, d'une manière générale, que la gauche est parvenue à conserver une majorité de cantons dans les villes qu'elle avait gardées aux dernières élections municipales et, inversement, que les victoires de la droite obtenues dans certaines villes en mars 2014 ont été suivies par d'autres victoires aux départementales. Ce double phénomène se retrouve notamment dans le Grand Ouest où la gauche avait bien résisté aux municipales. Comme le montre le tableau 6, le bilan de la droite est extrêmement maigre avec, au mieux, un canton gagné dans les bastions de gauche que restent Le Mans, Nantes, Rennes, Brest ou Poitiers.

11. Enquête Ifop pour *Sud-Ouest Dimanche*, réalisée du 11 au 13 mars 2015 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 206 personnes.

Tableau 6 : Grand Ouest : nombre de cantons remportés par la droite dans différentes villes

Villes conquises par la droite aux municipales		Villes conservées par la gauche aux municipales	
Évreux	3 cantons sur 3	Nantes	0 canton sur 7
Tours	3 cantons sur 4	Rennes	0 canton sur 6
Laval	2 cantons sur 3	Le Mans	1 canton sur 7
Angers	3 cantons sur 7	Brest	1 canton sur 5
		Rouen	1 canton sur 3

À Nantes et au Mans, où 7 cantons étaient en jeu, la droite n'en remporte qu'un seul, au Mans. La très bonne résistance de Nantes, et plus largement de son agglomération, a d'ailleurs permis à la gauche de sauver de justesse le conseil général de Loire-Atlantique (à un canton près), quand la droite raffait quasiment tous les cantons ruraux et périurbains. Mais, toujours dans cette région, la droite a à l'inverse poussé son avantage et remporté de nombreux cantons dans les villes conquises l'an dernier : 3 sur 3 à Évreux, 3 sur 4 à Tours, 2 sur 3 à Laval (Guillaume Garot, l'ancien maire, s'imposant à Laval-3 avec 55,9 % des voix) et, avec un ratio un peu moins bon, à Angers, 3 sur 7.

On retrouve le même phénomène dans le Grand Sud-Ouest (voir tableau 7), avec une moisson très consistante pour la droite et le centre à Pau, conquise par François Bayrou l'an dernier (3 cantons sur 4), à Angoulême (2 sur 3)¹² ou bien encore à Niort, qui avait basculé à droite dès le premier tour à la surprise générale et qui confirme ce basculement un an après avec 2 cantons sur 3 pour l'alliance Modem-UDI-UMP. À l'inverse, Poitiers, qui était demeurée fidèle à la gauche aux municipales, résiste de nouveau à la vague bleue avec seulement 1 canton sur 5 à droite. Toulouse, quant à elle, se trouve dans une situation intermédiaire avec seulement 3 cantons sur 11 à droite.

Tableau 7 : Grand Sud-Ouest : nombre de cantons remportés par la droite dans différentes villes

Villes conquises par la droite aux municipales		Villes conservées par la gauche aux municipales	
Pau	3 cantons sur 4		
Niort	2 cantons sur 3		
Angoulême	2 cantons sur 3	Poitiers	1 canton sur 5
Toulouse	3 cantons sur 11		

12. Et le troisième canton, celui d'Angoulême-2, n'a été sauvé par la gauche qu'avec 70 voix d'avance.

On observe un phénomène similaire à Amiens qui, bien qu'ayant basculé à droite, n'a offert que 2 de ses 7 cantons à la droite et au centre. Mais Amiens fait figure d'exception dans le Grand Nord-Est (voir tableau 8), car on constate dans toutes les autres grandes villes une correspondance très nette entre le résultat des municipales et le ratio de cantons remportés par la droite cette année.

Tableau 8 : Grand Nord-Est : nombre de cantons remportés par la droite dans différentes villes

Villes conquises par la droite aux municipales		Villes conservées par la gauche aux municipales	
Charleville-Mézières	4 cantons sur 4	Metz	1 canton sur 3
Reims	6 cantons sur 9	Dijon	2 cantons sur 6
Amiens	2 cantons sur 7	Strasbourg	2 cantons sur 6
		Lille	2 cantons sur 6

Le cas du département du Nord, où la droite avait conquis de nombreuses villes moyennes ou petites, est également intéressant à analyser dans le détail et valide aussi à cette échelle l'effet domino. Les deux cantons de Tourcoing ainsi que celui de Bailleul et d'Hazebrouck sont à droite. C'est le cas également de celui de Maubeuge, où le nouveau maire, Arnaud Decagny, était candidat aux départementales, et dans celui de Fourmies, où le maire Mickaël Hiraux était aussi candidat, et d'un des deux cantons de Roubaix. L'existence d'un effet domino consécutif aux municipales semble se confirmer également lorsque l'on observe le vaste agrégat Bourgogne-Auvergne-Rhône-Alpes (voir tableau 9). Certes, Clermont-Ferrand maintient sa fidélité à la gauche, comme aux municipales, en ne concédant aucun de ses 6 cantons à la droite, mais cette dernière a continué sur sa lancée de l'année dernière en remportant une majorité de cantons (ou la quasi-majorité dans le cas Limoges) dans les autres villes qu'elle avait conquises aux municipales.

Tableau 9 : Bourgogne, Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes : nombre de cantons remportés par la droite dans différentes villes

Villes conquises par la droite aux municipales		Villes conservées par la gauche aux municipales	
Valence	3 cantons sur 4		
Brive	3 cantons sur 4		
Chambéry	2 cantons sur 3		
Chalon-sur-Saône	2 cantons sur 3	Clermont-Ferrand	0 canton sur 6
Nevers	2 cantons sur 4		
Saint-Étienne	3 cantons sur 6		
Limoges	4 cantons sur 9		

À Valence, la droite remporte 3 cantons sur 4, et Nicolas Daragon, le nouveau maire UMP, s'impose avec 73 % des voix dans le canton de Valence-3. À Chambéry, la droite rate de peu le grand chelem, puisque Thierry Repentin, figure locale du PS, ne sauve le canton de Chambéry-1 qu'avec 9 voix d'avance, les deux autres cantons étant gagnés par la droite¹³.

2. LES GAUCHES ONT ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ D'UN EFFET D'ENTRAÎNEMENT DANS CERTAINES VILLES

Mécaniquement, l'effet domino a essentiellement profité à la droite aux départementales, puisque c'est elle qui avait remporté haut la main les municipales de l'année précédente. Mais il est intéressant de constater que les gauches en ont aussi bénéficié dans les villes qu'elles avaient conquises ou dans lesquelles des listes dissidentes avaient évincé le PS.

Ainsi, à Avignon, quasiment seule grande ville ayant basculé de droite à gauche au printemps dernier, les gauches rassemblées remportent les trois cantons de la ville. Il s'agit certes de victoires en duel face au FN, sans doute obtenues grâce à l'apport d'une frange des voix de droite, mais force est de constater que la gauche avignonnaise, dans un contexte national très difficile, a su devancer la droite au premier tour et ainsi pu confirmer la dynamique enclenchée aux municipales. La large union pratiquée dès le premier tour (PS, FdG et EELV partant ensemble dans les trois cantons) face à une droite très divisée a manifestement contribué à cette victoire d'une gauche arc-en-ciel. Le PS a gagné le canton d'Avignon-1, EELV celui d'Avignon-2 et le FdG celui d'Avignon-3.

Si le PS a perdu de très nombreuses communes au profit de la droite en mars 2014, deux grandes villes, Montpellier et Grenoble, lui ont été aussi ravies par des listes de gauche concurrentes. Le divers gauche Philippe Saurel s'est ainsi emparé de la capitale languedocienne sur fond de rivalités postfrêchistes et, à Grenoble, Éric Piolle, à la tête d'une coalition mêlant écologistes, membres du Parti de gauche, associatifs et représentants de collectifs citoyens, s'est imposé face au PS. Or, dans ces deux cas, ces tremblements de terre locaux ont connu une réplique un an après, lors des élections départementales.

13. Et plus au sud, à Ajaccio, conquise en 2014, scrutin confirmé ensuite par une élection partielle, la droite remporte les cinq cantons.

À Montpellier, soucieux d'affirmer son emprise sur son territoire et de peser au conseil général, Philippe Saurel a présenté face à la gauche « officielle » des binômes dans 5 des 6 cantons (voir tableau 10). Fort de la dynamique enclenchée lors des municipales et des faiblesses d'un appareil socialiste ayant du mal à se renouveler après l'ère Frêche, 4 de ces 5 binômes sont parvenus au premier tour à coiffer au poteau les binômes socialistes dans les cantons de Montpellier-1, Montpellier-3 et Montpellier-4, ou à arriver en tête de la gauche à Montpellier-5, où le PS, le FdG et EELV partaient chacun sous leurs couleurs. Et dans le canton de Montpellier-2, le binôme saurélien a raté de peu la qualification, avec 20 % contre 23,4 % pour le PS.

Tableau 10 : Score des binômes soutenus par Philippe Saurel à Montpellier

Cantons	1 ^{er} tour (en %)		2 ^e tour (en %)	
	Candidats sauréliens	Union de la gauche	Candidats sauréliens	FN
Montpellier-1	18,0	17,4	70,0	30,0
Montpellier-2	20,0	23,4	–	–
Montpellier-3	23,1	17,3	73,8	26,2
Montpellier-4	20,8	18,3	66,3	33,7
Montpellier-5	19,9	14,3*	74,4	25,6

* Score des écologistes, le FdG obtenant 14 % et le PS 13,5 % dans ce canton.

Cette pole position au sein de la gauche dans 4 cantons sur 5 au premier tour a permis aux candidats soutenus par le maire d'accéder au second tour où, comme à Avignon, la gauche qu'ils représentaient l'a ensuite largement emporté contre le FN.

À Grenoble, la victoire de la coalition rouge-verte aux municipales avait nourri de nombreux espoirs à la « gauche de la gauche », qui entendait renouveler cet exploit aux départementales et l'amplifier à l'échelle du département. À cette fin, le Rassemblement (regroupant les mêmes forces qu'aux municipales) présenta des binômes dans pas moins de 23 cantons isériens sur 29 et, bien évidemment, dans les 4 cantons grenoblois¹⁴ (voir tableau 11). Et, ici aussi, l'effet domino a en partie fonctionné dans la mesure où le Rassemblement a devancé l'Union de la gauche (PS + PCF) au premier tour dans les cantons de Grenoble-1 et Grenoble-3 (il en va de même dans la partie grenobloise du canton de Grenoble-2, le Rassemblement y obtenant 33,3 % contre 25,3 % pour l'Union de la gauche, cette dernière reprenant l'ascendant dans les autres communes intégrées dans ce canton) et s'est qualifié pour le second tour face à la gauche dans le canton de Grenoble-4.

14. Le Rassemblement a fait en revanche l'impasse sur toute la partie nord du département (Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin), où le vote FN est très élevé.

Tableau 11 : Score des binômes du Rassemblement à Grenoble

Cantons	1 ^{er} tour (en %)		2 ^e tour (en %)	
	Rassemblement	Union de la gauche	Rassemblement	Union de la gauche
Grenoble-1	31,5	23,3	57,3	42,7
Grenoble-2	22,8	29,6	–	–
Grenoble-3	28,5	23,5	55,8	44,2
Grenoble-4	24,6	27,3	47,1	52,9

Au second tour, le Rassemblement l'a emporté face à la gauche « officielle » dans les cantons de Grenoble-1 et Grenoble-3, et a échoué de peu dans celui de Grenoble-4. L'effet domino a donc partiellement fonctionné à Grenoble et la gauche « alternative » y a consolidé ses positions. En revanche, il est intéressant de constater que cette dynamique a vu ses effets s'arrêter aux portes de la ville puisque, sur les 23 cantons où le Rassemblement était engagé, il n'a devancé la gauche « officielle » que dans 2 cantons (tous situés à Grenoble¹⁵). Ce mouvement ne s'est donc pas propagé comme le souhaitent ses promoteurs, même si des scores significatifs ont été enregistrés dans l'agglomération grenobloise et dans le sud du département : 16 % à Matheysine-Trièves, 15,7 % à Échirolles-Eybens ou bien encore 15,5 % et 15,3 % dans les 2 cantons du Moyen- et du Haut-Grésivaudan. À Marseille, le PS ne faisait pas face à une alliance rouge-verte, mais à la dissidence de Jean-Noël Guérini, président du conseil général, sur fond d'affaires judiciaires et de luttes intestines. Les socialistes marseillais étaient profondément divisés, et Jean-Noël Guérini avait décidé de jouer sa propre carte pour se maintenir au pouvoir. Lors des municipales, il avait, dans son fief du 2e secteur de Marseille, orchestré le ralliement d'une de ses proches, Lisette Narducci, aux listes Gaudin dans l'entre-deux-tours, ce qui avait contribué à parachever la lourde défaite de la liste officielle du PS emmenée par Patrick Mennucci. Aux élections sénatoriales, en septembre 2014, du fait de l'appui de nombreux élus locaux sensibles aux confortables subventions que le conseil général distribue dans de nombreuses communes, Jean-Noël Guérini était parvenu, à la surprise générale, à faire élire 3 sénateurs sous ses propres couleurs en prenant des voix à la droite mais aussi et d'abord au PS. Six mois après, à l'occasion des élections départementales, Jean-Noël Guérini a tenté de rééditer cet exploit en présentant des binômes estampillés La Force du 13, formation qu'il venait de créer. Or, contrairement à ce que nous avons observé pour d'autres communes, l'effet domino n'a pas

15. De la même façon, alors que certains responsables écologistes et du FdG avaient fait de Lille un autre laboratoire qui devait prouver que l'alliance rouge-verte pouvait devancer le PS, ce scénario ne s'est pas produit : à Lille-5, le PS a obtenu 37,6 %, contre 19,2 % aux rouges-verts ; à Lille-4, le rapport de force s'est établi à 37,2 % contre 9,6 % ; à Lille-3, à 32,8 % contre 21,5 % ; et à Lille-1, à 20,1 % contre 13 %.

fonctionné. Il s'est certes qualifié pour le second tour (qu'il a remporté) en battant au premier tour le binôme socialiste dans son fief de Marseille-2, canton dans lequel il se présentait en binôme avec Lisette Narducci, mais, comme le montre le tableau 12, dans tous les autres cas ses candidats ont été sévèrement distancés par les binômes socialistes.

Tableau 12 : Les scores des binômes de La Force du 13 et du PS à Marseille

Cantons*	La Force du 13 (en %)	PS (en %)
Marseille-2	34,2	12,6
Marseille-3	11,3	24,4
Marseille-1	3,7	26,9
Marseille-11	3,1	25,8

* La Force du 13 alignait également un binôme dans le canton de Gardanne, où le PS ne se présentait pas. Dans ce canton, La Force du 13 a obtenu 23,9 %, contre 24,8 % pour un binôme divers gauche. Signe de la situation extrêmement compliquée dans laquelle se trouvait le PS marseillais, La Force du 13 se présentait également, mais en tandem avec des socialistes, à Vitrolles et à Trets, où les binômes ont recueilli respectivement 23,2 et 20,2 %.

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres villes, ce fameux effet domino n'a pas fonctionné ici, car Jean-Noël Guérini n'avait pas remporté les élections municipales mais seulement obtenu un très bon résultat aux sénatoriales, où seuls les grands électeurs votaient. Et si son statut de président du conseil général lui permettait d'avoir une vraie influence sur ce corps électoral particulier, son assise politique dans l'ensemble du corps électoral était bien moindre, hormis dans son fief historique que constitue le 2^e secteur de Marseille.

3. LE FN A POURSUIVI SON IMPLANTATION LOCALE

Lors des municipales, le FN était parvenu à conquérir 10 villes importantes (dont Béziers, remporté par Robert Ménard, soutenu par le FN). Ces conquêtes marquaient la volonté d'implantation locale manifestée par Marine Le Pen. Les élections départementales constituaient donc pour le parti frontiste une nouvelle occasion de consolider et de développer son maillage territorial. Dans ce contexte, il est intéressant d'observer les performances des candidats frontistes dans les villes que ce parti avait conquises un an plus tôt. Même si le bilan est contrasté, on constate, comme le montre le tableau 13, que dans 6 cas sur 10 le FN a fait basculer à son profit le ou les cantons qui englobaient les communes conquises.

Tableau 13 : Les performances du FN dans les cantons où le FN a gagné une commune lors des municipales

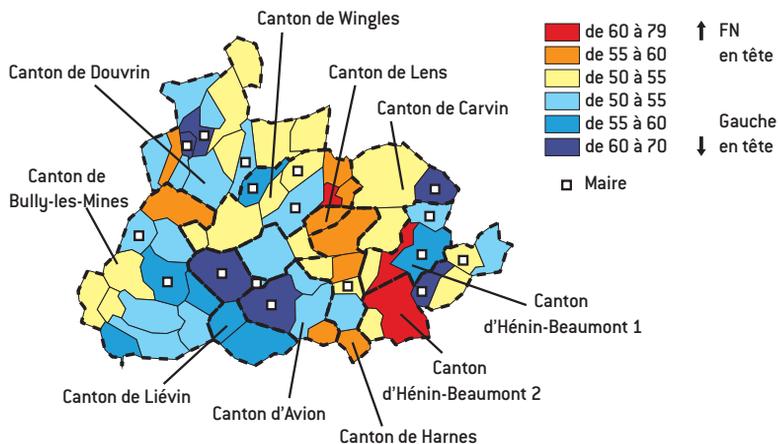
Cantons gagnés par le FN	Cantons non remportés par le FN
Hénin-1 et Hénin-2	Mantes-la-Jolie
Villers-Cotterêts	Hayange
Béziers-1, Béziers-2 et Béziers-3	Le Luc
Fréjus	Sainte-Maxime (canton de Cogolin)
Beaucaire	
Le Pontet	

Dans les quatre autres cas, le FN ne remporte pas le canton, mais il est en tête au second tour dans la commune, à Hayange, à Cogolin et au Luc. Il n'y a qu'à Mantas-la-Ville, ville conquise de justesse et à la faveur d'une quadrangulaire aux municipales, que le binôme frontiste, composé notamment du maire Cyril Nauth, est battu.

L'effet domino a donc également fonctionné pour le FN qui, à l'instar des autres partis, peut capitaliser sur la « notabilisation » de ses élus et la dynamique créée par une victoire pour asseoir sa domination sur des villes, voire sur des territoires plus vastes. On constate en effet que le FN arrive non seulement en tête dans le chef-lieu de canton mais aussi dans de nombreuses communes voisines. Hormis le chef-lieu de canton, il est ainsi en tête au second tour dans 6 communes sur 6 du canton de Beaucaire, dans 4 sur 4 de celui du Pontet, dans 14 sur 15 des cantons de Béziers et dans 35 des 75 petites communes que compte le canton de Villers-Cotterêts.

À partir d'Hénin-Beaumont, dont la mairie a été remportée au premier tour en mars 2014, le FN a poursuivi sa stratégie de conquête de l'ensemble du bassin minier. Dans le département du Pas-de-Calais, ce ne sont pas moins de 6 cantons qui ont été gagnés : les 2 cantons d'Hénin, mais aussi celui de Wingles, de Harnes, de Lens, tous limitrophes des cantons héninois, et celui, un peu plus excentré, de Lillers. L'effet domino a donc fonctionné à plein ici, et il s'est même agi d'une véritable contagion à partir de l'épicentre héninois puisqu'à ces cantons tombés dans l'escarcelle frontiste se sont ajoutés d'autres cantons miniers où les candidats lepénistes, ici aussi en duel face à la gauche (socialiste ou communiste), ont atteint des résultats impressionnants et, parfois, frôlé la victoire.

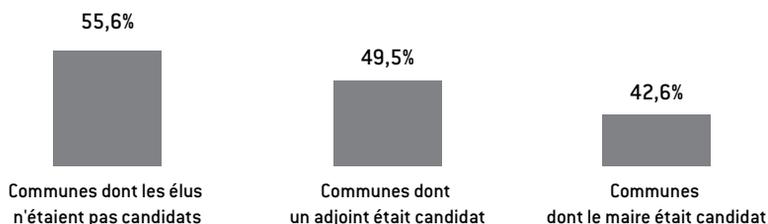
Carte 2 : Score des binômes de gauche et du Front national au 2^e tour de l'élection départementale 2015 dans le bassin minier du Pas-de-Calais (en % des exprimés)



Comme le montre la carte 2, la gauche a mieux résisté dans la partie sud-ouest du bassin minier, même si le FN approche les 50 % dans de nombreuses communes. L'autre élément qui frappe à la lecture de cette carte, c'est que les communes dont le maire n'était pas candidat aux départementales ont pour une bonne partie d'entre elles accordé la majorité de leurs suffrages au FN. À l'inverse, les villes dont le premier édile figurait dans un binôme de gauche ont quasiment toujours enregistré les moins bonnes performances pour le FN. Autrement dit, dans le bassin minier du Pas-de-Calais, la puissante dynamique frontiste n'a pu, pour l'essentiel, être contrée que par l'ancrage local d'élus candidats aux départementales qui ont capté sur leur nom une part de l'électorat qui, sinon, aurait voté pour le FN. Sans doute conscients que la pression serait très forte, le PS et le PCF avaient choisi d'accorder la part belle aux élus locaux (maires et adjoints) lors de la composition des binômes. Après recension des mandats des candidats de gauche dans les 10 cantons du bassin minier du Pas-de-Calais¹⁶, il apparaît que cette stratégie a été payante puisqu'en moyenne le FN franchit très nettement la barre des 50 % dans les communes dont les élus n'étaient pas candidats, alors qu'il se situe en dessous dans les communes dont les élus se présentaient. Mais il ressort également de ces calculs que la puissance de la vague frontiste a été telle qu'elle n'a pu être véritablement endiguée que lorsque c'est le maire en personne qui est monté en première ligne, la présence d'adjoints contenant certes un peu le vote FN qui atteint cependant en moyenne presque 50 % dans les communes concernées.

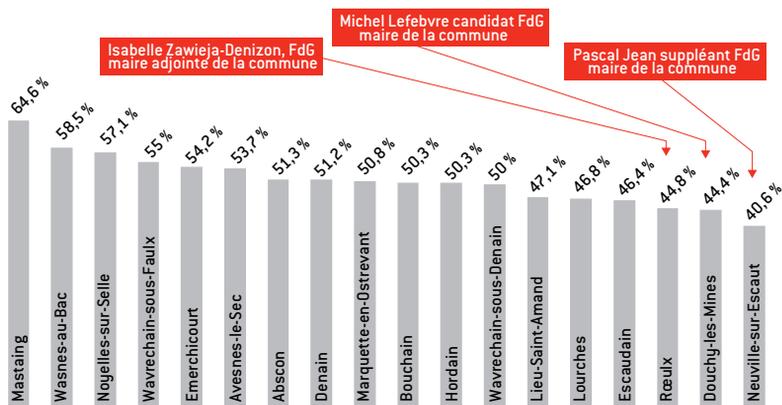
16. Avion, Bully-les-Mines, Carvin, Douvrin, Harnes, Hénin-1, Hénin-2, Lens, Liévin et Wingles.

Graphique 1 : Score du FN au second tour face à la gauche dans les communes du bassin minier du Pas-de-Calais selon le profil de la commune



Cette « prime au maire » a non seulement permis de faire baisser le score du FN dans les communes concernées, mais elle a également parfois fourni au binôme de gauche le matelas de voix nécessaire pour gagner le canton. Il en est ainsi par exemple du canton de Carvin. Au second tour, le FN se retrouve en tête dans 2 des 3 communes du canton (51,6 % à Carvin et 50,05 % à Courrières), mais il est très nettement distancé à Libercourt, où il n'atteint que 39,8 %, cette commune optant pour son maire, Daniel Maciejasz, qui, en tant que conseiller général sortant, se représentait. Distancé de 183 voix sur l'ensemble des deux autres communes, il inversera la vapeur en engrangeant dans sa ville une avance de 580 voix qui lui offrirent la victoire par 397 voix d'avance dans ce canton. Dans le département voisin du Nord, mais toujours dans le bassin minier, la « prime au maire » aussi a été décisive pour barrer la route au FN dans le canton de Denain. Ce parti arrive en tête dans 12 communes sur les 18 que compte le canton mais, comme le montre le graphique 2, les 3 communes où le FN est le plus bas sont précisément les communes dont les élus municipaux se présentaient aux élections départementales.

Graphique 2 : Score du FN au second tour dans les différentes communes du canton de Denain



Michel Lefebvre, maire de Douchy-les-Mines, était candidat, et son collègue, Pascal Jean, maire de Neuville-sur-Escout, son suppléant. Sur l'ensemble du canton, le binôme du FdG ne bénéficie que de 558 voix d'avance sur le FN (voir tableau 14). Or ces deux communes, qui ne pèsent que 20 % de l'ensemble des inscrits du canton, ont fourni 545 voix d'avance, soit la quasi-totalité de l'avance. Sans cet ancrage et le choix de présenter des maires aux départementales, le canton aurait sans doute été remporté par le FN.

Tableau 14 : Canton de Denain : l'avance du Front de gauche s'est construite dans les deux fiefs du binôme

Communes	Inscrits	Nombre de voix d'avance sur le FN au 2 ^e tour
Douchy-les-Mines	7 222	350
Neuville-sur-Escout	1 883	195
Total Douchy + Neuville	9 105	545
Ensemble du canton	44 784	558

C. L'EFFET SORTANT

Nous avons vu que les élections départementales avaient été marquées par l'effet domino postmunicipales. Un autre phénomène s'observe dans des proportions encore plus importantes : c'est l'effet « sortant ». Bien que l'on soit passé d'un système uninominal à un système binominal et que le périmètre des cantons a souvent été largement modifié, on constate en effet que les sortants ont apparemment bénéficié d'un avantage certain dans la mesure où leur taux de victoire a été élevé.

1. UN TAUX DE RÉÉLECTION ÉLEVÉ

Si l'on considère les 1 353 cantons où se présentait un binôme composé d'un ou de deux sortants, 115 de ces binômes ont été élus dès le premier tour. Au second tour, dans les 881 cantons où un binôme avec au moins un sortant était présent en configuration de duel « classique » (gauche-droite, droite-FN, gauche-FN), 742 cantons ont vu le binôme sortant l'emporter, soit un taux de victoire au second tour de 84 %. Ce score impressionnant s'explique certes en partie par le nombre élevé de duels face au FN, configuration qui s'est, la plupart du temps, soldée par la défaite du FN et la victoire du sortant qu'il soit de droite ou de gauche, mais ce taux élevé manifeste bien aussi l'existence d'une prime aux sortants qui les a favorisés. On précisera, au regard du contexte national dans lequel s'inscrivait cette élection, que les sortants de droite en ont davantage profité que ceux de gauche, qui représentent 129 des 139 binômes sortants battus en duel au second tour.

Si l'on observe toujours les 1 353 cantons où se présentait un binôme avec un ou deux sortants, dans 159 cas le second tour a pris la forme d'une triangulaire gauche-droite-FN. Dans 116 de ces cantons, le sortant l'a emporté, soit un taux de victoire au second tour de 73 %. Et, à nouveau, cette prime aux sortants a moins bénéficié à la gauche, qui s'est retrouvée avec 40 des 43 binômes sortants battus au second tour de ces triangulaires. Au total, parmi les 1 353 cantons où un binôme avec au moins un sortant se présentait, 1 019 ont réélu un sortant, soit 75 % de sortants victorieux¹⁷.

17. Ce taux est encore plus élevé et atteint 85 % parmi les 72 binômes comptant un président sortant de conseil général. Quasiment tous les présidents sortants de droite ont été réélus (96,5 %), leurs homologues de gauche étant un peu plus bousculés avec 77 % de réélus, 10 d'entre eux seront défaits. Cela sera le cas par exemple dans l'Eure pour Jean-Louis Destans, battu dès le premier tour dans son canton de Brionne, d'Alain Cottalorda dans l'Isère, également battu dès le premier tour dans le canton de Bourgoin-Jallieu ou bien de Rémi Chaintron, président sortant du conseil général de Saône-et-Loire, sévèrement battu au second tour dans le canton de Louhans avec 33,7 % contre 66,3 % pour le binôme UMP.

Le taux de victoire est nettement moins élevé quand deux binômes avec au moins un sortant se présentaient au premier tour, puisque dans ce cadre-là la prime au sortant de l'un était partiellement ou fortement contrebattue par l'ancrage de l'autre sortant. Parmi les 596 binômes de sortants qui en affrontaient un autre (configuration ayant prévalu dans 298 cantons), la probabilité de l'emporter pour un sortant face à un autre sortant n'est plus que de 45 % contre 75 % quand il n'avait pas de sortants face à lui. Ce différentiel est élevé, mais il ne doit pas masquer une autre réalité : la présence de deux binômes sortants a certes mécaniquement fait chuter leurs chances respectives de l'emporter mais elle a aussi très massivement bloqué le jeu. Dans 91 % de ces 298 cantons, c'est un sortant qui s'est imposé. Autrement dit, parmi les 596 binômes sortant se présentant dans ces cantons, 45 % l'ont emporté, alors que la victoire n'a concerné que 4 % des 1 327 binômes non sortants qui se présentaient face à eux.

Du fait du redécoupage des cantons et, la plupart du temps, de leur regroupement, le scrutin départemental de 2015 a donc parfois opposé deux sortants sur une même circonscription électorale, ce qui est exceptionnel. Si en tant que sortants, ils avaient, on l'a vu, une plus forte probabilité d'être élus, ils affrontaient d'autres sortants aussi potentiellement bien placés qu'eux pour l'emporter. Au travers des quelques exemples qui vont suivre, on constatera que la capacité à maximiser son avance dans son fief et à trouver des points d'appui dans les autres anciens cantons nouvellement agrégés dans le nouveau périmètre en prenant comme binôme ou suppléant tel ou tel maire s'est révélée décisive pour l'emporter sur le sortant adverse.

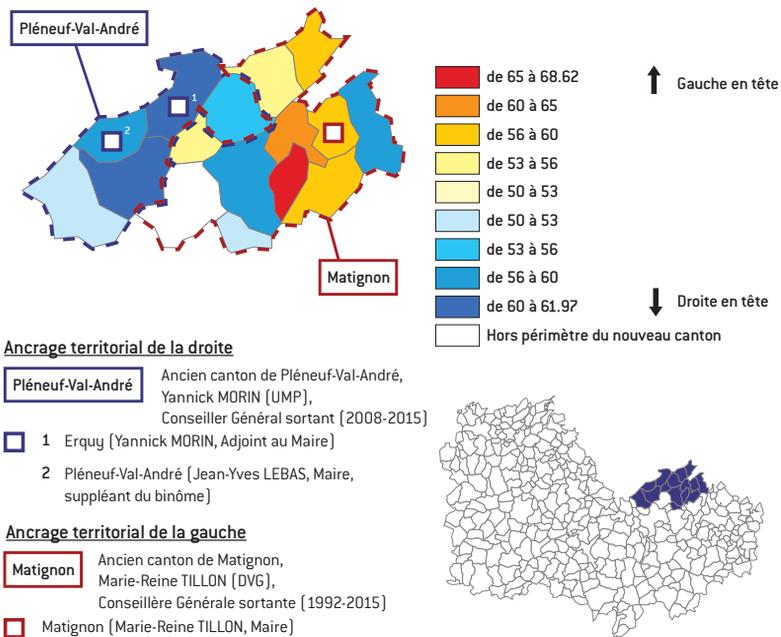
2. DE L'IMPORTANCE DE LA COMPOSITION DES BINÔMES

Dans les Côtes-d'Armor, dans le canton de Pléneuf-Val-André (composé des anciens cantons de Pléneuf et de Matignon), Yannick Morin, conseiller général sortant UMP, a très nettement devancé dans son ancien canton de Pléneuf-Val-André la conseillère générale socialiste sortante du canton de Matignon, Marie-Reine Tillon, avec un score au second tour de 58,2 % contre 41,8 % (voir carte 3). Cette avance de plus de 1 100 voix s'explique sans doute en partie par le fait que la droite a « bétonné » ses positions en alignant, en plus de Yannick Morin, sortant et adjoint au maire d'Erquy¹⁸, Jean-Yves Le Bas, maire de Pléneuf-Val-André et suppléant du binôme. Dans l'ancien canton de Matignon, Marie-Reine Tillon, conseillère en place depuis 1992, s'est certes appuyée sur son mandat de maire de Matignon,

18. Commune appartenant à l'ancien canton de Pléneuf-Val-André.

mais elle ne comptait pas d'autres maires dans son binôme et parmi ses suppléants. Elle arrive certes en tête dans le périmètre de son ancien canton (50,9 % contre 49,1 %), mais avec une avance de 110 voix seulement, ce qui est totalement insuffisant pour combler le retard enregistré dans l'ex-canton de Pléneuf-Val-André.

Carte 3 : Score des binômes de gauche et de droite au 2^e tour de l'élection départementale 2015 dans le canton de Pléneuf-Val-André (en % des exprimés)

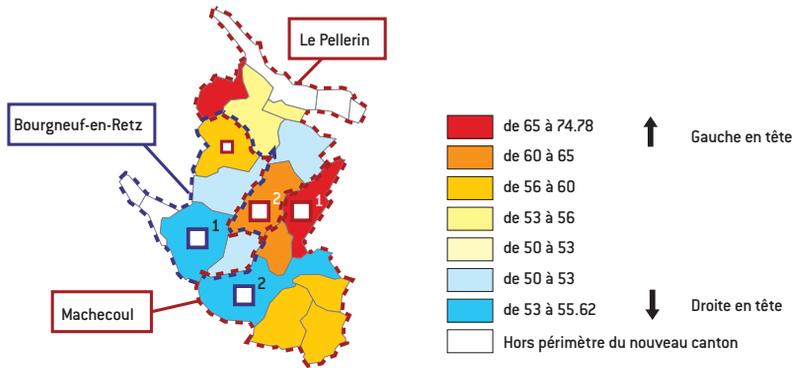


Un peu plus au sud, en Loire-Atlantique, le nouveau canton de Machecoul (reprenant l'ancien canton de Machecoul plus ceux de Bourgneuf-en-Retz et du Pellerin) voyait s'opposer Jean-Raymond Audion, conseiller sortant UMP de Bourgneuf, et Jean Charrier, conseiller DVG sortant du canton de Machecoul (voir carte 4). Ce dernier, également maire de Saint-Mars-de-Coutais, a engrangé une large avance dans son ancien canton de Machecoul avec un score de 56,4 % contre 43,6 %, soit 640 voix d'avance. Le binôme de droite avait certes choisi comme suppléant, Didier Favreau, maire de Machecoul, mais cet appui n'a pas permis d'inverser la tendance dans

l'ancien canton de Machecoul¹⁹. Parallèlement à cet échec, le binôme de droite ne l'emporte que d'une courte tête (50,6 % contre 49,4 %) dans l'ancien canton de Bourgneuf, ce faible score associé à l'amputation de l'ancien canton de Bourgneuf de deux communes rattachées au canton de Pornic (commune de La Bernerie et des Moutiers-en-Retz) aboutissant à réduire l'avance de la droite à seulement 32 voix dans l'ancien canton de son sortant. Enfin, dans la troisième partie du canton, correspondant à l'ancien canton du Pellerin, la gauche en s'appuyant sur la présence, en tant que suppléant, de Bernard Morilleau, maire de Sainte-Pazanne, l'emporte largement par un score de 56,4 % contre 43,6 % pour la droite, qui ne bénéficiait pas de relais sur ce territoire. Au total, la gauche a enregistré 667 voix d'avance dans cet ancien canton, auxquelles s'ajoutent les 640 voix de l'ancien canton de Machecoul, fief du candidat sortant de gauche, quand la droite ne parvenait à surclasser la gauche que de 32 voix dans l'ancien canton de Bourgneuf-en-Retz, terre d'élection de Jean-Raymond Audion. Ce dernier accuse ainsi au total 1 275 voix de retard sur son rival sur l'ensemble du nouveau canton de Machecoul. Le « basculement » à gauche du canton de Machecoul a contribué, avec la victoire à l'arraché de la gauche dans le canton de Blain (regroupant tout ou partie des anciens cantons de Saint-Étienne-de-Montluc et de Savenay) avec 51,6 % et 501 voix d'avance, au maintien à gauche de la Loire-Atlantique, la majorité sortante ne bénéficiant au soir du second tour que d'un canton d'avance sur les 31 que compte ce département.

19. Sur la seule commune de Machecoul, la droite est en tête avec 53,1 % des voix, mais elle est seconde dans les cinq autres communes du canton.

Carte 4 : Score des binômes de gauche et de droite au 2^e tour de l'élection départementale 2015 dans le canton de Machecoul (en % des exprimés)



Ancrage territorial de la droite

Bourgneuf-en-Retz Ancien canton de Bourgneuf-en-Retz, Jean-Raymond AUDION (UMP), Conseiller Général sortant (1982-2015)

- 1 Bourgneuf-en-Retz (Jean-Raymond AUDION, Maire de 1979 à 1995, Conseiller Municipal depuis 1995)
- 2 Machecoul (Didier FAVREAU, Maire, suppléant du binôme)

Ancrage territorial de la gauche

Machecoul Ancien canton de Machecoul, Jean CHARRIER (DVG), Conseiller Général sortant (2008-2015)

Le Pellerin Ancien canton du Pellerin, Conseiller Général sortant PS

- 1 Saint-Mars-de-Coutais (Jean CHARRIER, Maire)
- 2 Sainte-Pazanne (Bernard MORILLEAU, Maire, suppléant du binôme)
- Chéméré (Karine FOUQUET, Conseillère municipale)

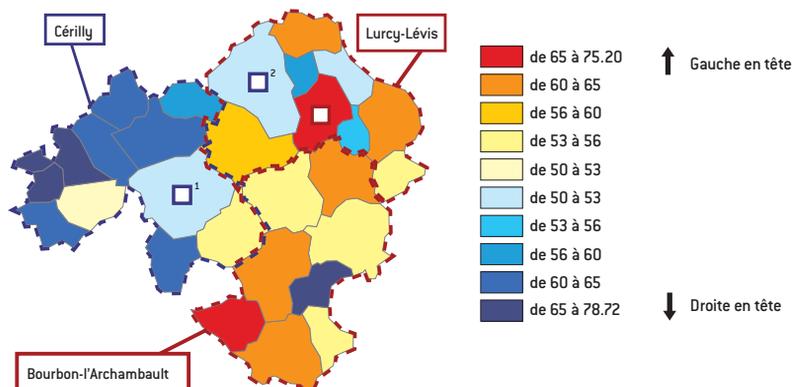


Inversement, le basculement à droite du conseil général de l'Allier, précédemment dirigé par les communistes, a été abondamment commenté et érigé en symbole de la vague bleue et des difficultés rencontrées par la gauche et le PCF à maintenir leurs positions. Pour spectaculaire qu'il soit, ce basculement n'a pas pour autant été engendré par un mouvement massif. Le changement de majorité s'est joué à un canton près, et le canton qui a permis la bascule, celui de Bourbon-l'Archambault, n'a été conquis par la droite sur le PCF qu'avec 48 voix d'avance (voir tableau 15). Dans ce nouveau canton issu du regroupement des anciens cantons de Bourbon-l'Archambault, Lurcy-Lévis et Cérilly, on assistait également, comme dans les exemples précédents à un affrontement entre deux sortants. La droite était représentée par Gérard Dériot, sénateur, ancien conseiller général du canton de Cérilly²⁰ ayant récemment démissionné de son mandat au profit de Corinne Trebosc, qui n'était autre que son binôme pour cette élection. Face à eux, le PCF alignait dans ces campagnes rouges du Bourbonnais, Nicolas Thollet, conseiller général sortant du canton de Lurcy-Lévis et maire de la commune de Pouzy-Mésangy. Mais ni son binôme ni ses suppléants n'avaient de mandats locaux significatifs, et son collègue, Gilles Mazuel, conseiller général communiste sortant du canton de Bourbon-l'Archambault, ne se représentait pas. Face à ce dispositif assez parcellaire, le binôme de droite disposait, quant à lui, d'un relais à l'extérieur de son fief de Cérilly, en la personne de Claude Vanneau, suppléant du binôme et maire de Lurcy-Lévis, commune située dans l'ancien canton du candidat communiste et représentant le quart du corps électoral du canton. Au second tour, dans cette commune, la droite a viré en tête avec 51,7 %, soit une avance de 27 voix, auxquelles on peut ajouter les 18 voix d'avance fournies par la petite commune voisine de Neure²¹. Ces points d'appui de la droite dans le canton de l'adversaire ont contribué à minimiser l'avance prise par le PCF dans le fief de son candidat, qui y obtient 53,2 % des voix, soit seulement 132 voix d'avance.

20. Gérard Dériot était également adjoint au maire de Cérilly et tête de liste départementale pour la droite et le centre.

21. Soit un total de 45 voix (on rappelle que la droite a remporté le canton avec 48 voix d'avance).

Carte 5 : Score des binômes de gauche et de droite au 2^e tour de l'élection départementale 2015 dans le canton de Bourbon-l'Archambault (en % des exprimés)



Ancrage territorial de la droite

Cérilly Ancien canton de Cérilly,
Gérard DÉRIOT (UMP),
Conseiller Général sortant (1985-2015)

- 1 Cérilly (Gérard DÉRIOT, Maire de 1995 à 2001, Adjoint au Maire depuis 2001)
- 2 Lurcy-Lévis (Claude VANNEAU, Maire, suppléant du binôme)



Ancrage territorial de la gauche

Lurcy-Lévis Ancien canton de Lurcy-Lévis,
Nicolas THOLLET (PCF),
Conseiller Général sortant (2008-2015)

Bourbon-l'Archambault Ancien canton de Bourbon-l'Archambault,
Conseiller Général sortant PCF

Pouzy-Mésangy (Nicolas THOLLET, Maire)

Le binôme de droite, à l'inverse, a, comme on peut le voir dans le tableau 15, maximisé son avance dans son fief de Cérilly. Les 566 voix d'avance acquises ici ont permis de compenser le retard de 386 voix enregistrées dans l'ancien canton de Bourbon-l'Archambault, bastion du communisme rural, et le moindre retard qu'attendu dans l'ancien canton de Lurcy-Lévis. Cette combinaison d'un fort rendement électoral dans son fief et de la capacité à trouver des relais dans le bastion adverse a permis à la droite de l'emporter d'une courte tête dans ce nouveau canton de Bourbon-l'Archambault, victoire provoquant ensuite le basculement du conseil général de l'Allier.

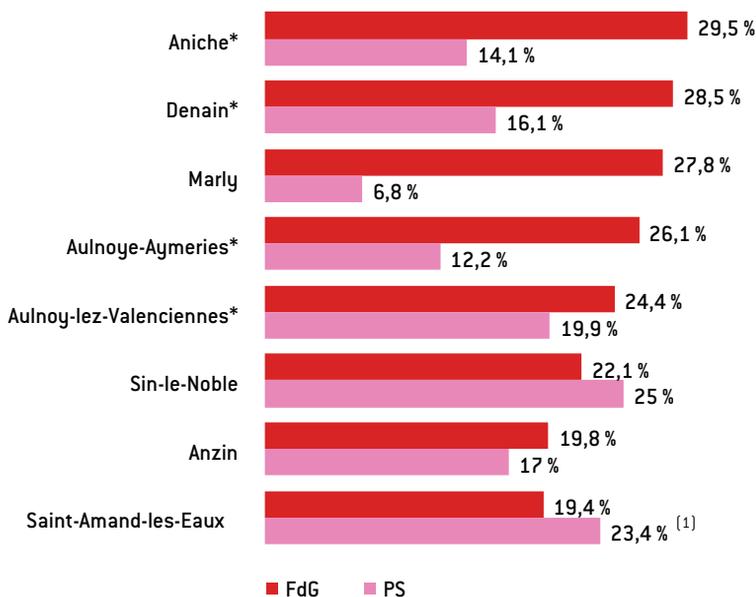
Tableau 15 : Nombre de voix obtenues par la droite et le PCF au second tour dans les trois anciens cantons du canton de Bourbon-l'Archambault

	Droite	PCF	Écart
Ancien canton de Cérilly	1 646	1 080	+ 566
Ancien canton de Lurcy-Lévis	954	1 086	- 132
Ancien canton de Bourbon-l'Archambault	1 208	1 594	- 386
Total du nouveau canton de Bourbon-l'Archambault	3 808	3 760	+ 48

Le canton de Sin-le-Noble dans le Nord est, lui aussi, une nouvelle création qui regroupe 12 communes sur 13 de l'ancien canton de Marchiennes et 3 communes de l'ancien canton de Douai Nord. Il constitue lui aussi un cas intéressant à étudier car, alors que les deux anciens cantons étaient solidement détenus par le PCF²², le PS y a devancé le Front de gauche au premier tour. L'avance était certes limitée (25 % contre 22,1 %), mais suffisante pour permettre au PS d'accéder au second tour qu'il gagnera face au FN et, surtout, exceptionnelle dans la mesure où dans tous les autres bastions communistes du Nord, le Front de gauche est parvenu à l'emporter sur le PS au premier tour comme le montre le graphique 3.

22. Celui de Marchiennes ayant par exemple toujours eu un conseiller général communiste depuis 1932, à l'exception d'un court intermède entre 1970 et 1976.

Graphique 3 : Le Front de gauche parvient généralement à devancer le PS dans ses bastions historiques du département du Nord



* Cantons remportés par le FdG au 2nd tour
 (1) DvG

On peut dès lors se demander si cette exception n'est pas due à un effet du redécoupage, mais l'analyse des résultats commune par commune ne semble pas vraiment valider cette hypothèse. Cette inversion du rapport de force interne à la gauche paraît en revanche résulter des choix stratégiques effectués par les deux partis. Le PS a investi Frédéric Delannoy, maire de Hornaing et président de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent. L'effet notable a joué à plein, puisqu'il a obtenu 63,6 % au premier tour dans sa commune, soit 970 voix, contre 4,7 % et 72 voix pour le PCF, c'est-à-dire 898 voix d'avance. À cet atout s'est ajouté le fait que son binôme était Josyane Bridoux, figure communiste bien connue sur le territoire et conseillère municipale à Sin-Le-Noble. Dans cette commune, l'une des plus importantes du canton, ce ticket ainsi constitué arrive également en tête avec 24,6 % contre 16,8 % pour le PCF et 324 voix d'avance.

En face, le dispositif communiste était très fragilisé, car les deux conseillers généraux sortants, Jean-Claude Quenesson, conseiller général sortant du canton de Marchiennes (dont il est maire de la commune depuis 1977), et Jacques Michon, conseiller sortant du canton de Douai Nord et maire de

Waziers, ne se représentaient pas. Pour pallier l'absence de ces deux piliers très importants, le PCF avait fait le choix, rétrospectivement hasardeux, de présenter Alain Brunel, lui aussi figure implantée mais hors du canton. Il est en effet maire de Lewarde et conseiller général sortant du canton d'Aniche, limitrophe du canton de Sin-le-Noble, mais son ancrage local et sa « prime personnelle » (c'est-à-dire les voix qu'il pouvait drainer sur son nom propre au-delà de son électorat idéologiquement proche) n'ont pas pu être mobilisés dans cette bataille. Néanmoins, sa colistière, Michelle Blanquet, maire adjointe de Somain, et leurs suppléants, Jacky Notot, premier adjoint à Marchiennes, et Claudine Parnetzki, maire adjointe à Waziers, ont pu « tirer » le score du PCF dans leurs communes respectives. Le binôme communiste a ainsi obtenu 30,9 % à Somain (contre 17,2 % pour le PS), 23 % à Marchiennes (contre 16,5 %) et 38,2 % à Waziers (contre 13,6 %), mais dans ces deux dernières communes, le fait que les deux maires (conseillers généraux sortants) ne se représentent pas et que le PCF aligne pour les remplacer des adjoints a sans doute été moins efficace électoralement. La « prime personnelle » des adjoints a vraisemblablement été moins élevée que celles des maires dans ces deux communes et dans les communes limitrophes. Au total, le PS est en tête de la gauche dans 10 communes, le PCF ne le surclassant que dans 5, la perte du poids de deux maires conseillers généraux sortants n'ayant pas pu être compensée par le fait d'aligner un sortant extérieur au canton, même flanqué de trois adjoints au maire. Si l'on compare les résultats du FdG avec ceux des candidats communistes lors des cantonales de 2008 (voir tableau 16), on s'aperçoit en effet que l'effondrement est généralisé, mais que les pertes sont particulièrement sévères à Somain (-39,2 points) et à Waziers (-21,4 points), où les deux maires ne se sont pas représentés aux départementales cette année.

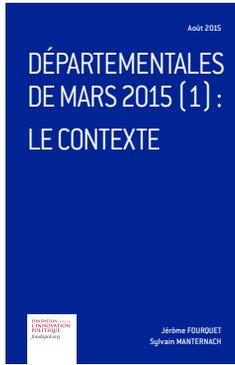
Tableau 16 : Score comparé du PCF en 2008 et du Front de gauche en 2015 au premier tour dans les communes du nouveau canton de Sin-le-Noble

Communes	2008 (en %)	2015 (en %)	Évolution
Fenain	63,1	23,0	– 40,1
Somain	70,1	30,9	– 39,2
Erre	44,8	10,4	– 34,4
Hornaing	35,4	4,7	– 30,7
Lallaing	52,0	21,4	– 30,6
Bruille-lez-Marchiennes	67,4	40,5	– 26,9
Wandignies-Hamage	41,6	15,5	– 26,1
Vred	42,1	16,6	– 25,5
Marchiennes	44,5	23,0	– 21,5
Waziers	59,6	38,2	– 21,4
Pecquencourt	34,6	15,0	– 19,6
Warlaing	34,2	15,0	– 19,2
Rieulay	35,0	16,1	– 18,9
Tilloy-lez-Marchiennes	20,7	7,6	– 13,1
Sin-le-Noble	27,0	16,8	– 10,2

ANNEXE

Cantons où le FN a été battu, mais où il a réalisé plus de 48 % des voix

Département	Canton	Configuration 2 ^e tour	Score FN en % des exprimés	Évolution par rapport au 1 ^{er} tour
Aude	Carcassonne-3	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,06	+ 10,63
Vaucluse	Sorgues	Duel droite-FN avec FN en tête	48,15	+ 5,43
Pas-de-Calais	Auchel	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,17	+ 12,01
Somme	Gamaches	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,17	+ 10,86
Hérault	Frontignan	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,20	+ 7,23
Gard	Saint-Gilles	Duel droite-FN avec FN en tête	48,26	+ 4,37
Pyrénées-Orientales	Perpignan-5	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,29	+ 12,66
Drôme	Grignan	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,34	+ 10,73
Pas-de-Calais	Carvin	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,37	+ 5,55
Oise	Thourotte	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,41	+ 10,99
Gard	Roquemaure	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,42	+ 10,34
Nord	Sin-le-Noble	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,47	+ 10,36
Nord	Denain	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,57	+ 6,29
Haut-Rhin	Wittenheim	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,62	+ 9,21
Pas-de-Calais	Bully-les-Mines	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,67	+ 10,50
Gard	Marguerittes	Duel droite-FN avec FN en tête	48,74	+ 6,26
Bouches-du-Rhône	Gardanne	Duel gauche-FN avec FN en tête	48,76	+ 13,53
Oise	Méru	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,01	+ 11,29
Somme	Péronne	Duel droite-FN avec FN en tête	49,08	+ 6,65
Nord	Dunkerque-1	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,08	+ 5,43
Pas-de-Calais	Calais-3	Duel droite-FN avec FN en tête	49,45	+ 10,29
Aisne	Bohain-en-Vermandois	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,49	+ 6,96
Nord	Anzin	Duel droite-FN avec FN en tête	49,62	+ 9,85
Hérault	Lunel	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,68	+ 8,55
Bouches-du-Rhône	Marseille-6	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,75	+ 9,59
Hérault	Cazouls-lès-Béziers	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,87	+ 8,61
Pas-de-Calais	Douvrin	Duel gauche-FN avec FN en tête	49,90	+ 8,28
Vaucluse	Orange	Duel EXD-FN avec FN en tête	49,97	+ 18,35



Départementales de mars 2015 (1) : le contexte
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages



Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages



Départementales de mars 2015 (3) : le second tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages



Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages



Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages



Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France
Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte

Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »

Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand

Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.

François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance

Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique

Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance

Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine

Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité

Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies

Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité

Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements

Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste

Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam

Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?

Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République

Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social

Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté

Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam

Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?

Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture

Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité

Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir

Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement

Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes

Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages

Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie

Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes

Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014

Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace

Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France

Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?

Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014

Suzanne Baverez et Jean Sinié, mai 2014, 34 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France

Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus

Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks

Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal

Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants

Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique

Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer

Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants

Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds

Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratiation par la confiance

Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens

Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec

Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées

Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique

Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs

Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La mobilité : travailler, vivre autrement

Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie

Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France

Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents

Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies

Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux

Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité

Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise

Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?

Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre ...

Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development

Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité

Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure

Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie

Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social

Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées

Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe

Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012

Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité

Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux

Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation

Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?

Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser

Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin

Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012

Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement

Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions

Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008

Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité

Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes

Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité

Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit

Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes

Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie

Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque

Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique

Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse

Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique

Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme

Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies

Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons

Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux

Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité

Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance

Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement

Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité

André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?

Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise

Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique

Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne

Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie

Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?

Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde

Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party

Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas

Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux

Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur

Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?

Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises

Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable

Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles

Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche

Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat

Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro

Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde

Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011

Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0

Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie

Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique

Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple

Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital

Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global

Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien

Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011

Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire

Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne

Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence

David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne

Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne

Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark

Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?

Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie

Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande

Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique

Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable

Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole

Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?

Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste

Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat

Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne

David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions

Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution

Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française

Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?

Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre

Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte

Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009

Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France

Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après

Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française

Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?

Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.

Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson

David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi

Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme

Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ?

Une question de justice sociale et un problème démocratique

Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie

Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social

Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009

Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?

Sondage, analyse, éléments pour le débat

Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte

Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE

Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans); au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

DÉPARTEMENTALES DE MARS 2015 (3) : LE SECOND TOUR

Par Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach

À l'occasion du second tour des élections départementales qui s'est tenu le 29 mars 2015, cette note décrypte les résultats du vote pour en déterminer les principaux enseignements.

Elle revient ainsi sur la fissuration du « plafond de verre » limitant les résultats du Front national et en précise les ressorts sociaux et politiques.

Les auteurs mettent ensuite au jour un « effet domino » dans le vote des électeurs entre les résultats des dernières élections municipales et ce vote départemental, et ils détaillent les contours géographiques de l'influence de l'ancrage territorial des candidats, dimension clé de ce scrutin.

Dans ce cadre, ils analysent le phénomène qualifié d'« effet sortant », c'est-à-dire l'avantage détenu par les candidats sortants par rapport à leurs concurrents, dont l'ampleur est plus large que ce que l'on pourrait croire.

La Fondation pour l'innovation politique

Les données en open data



Le site internet

www.fondapol.org

Les médias



11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org



ISBN : 978 2 36408 088 1

3 €